



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
- Présents : 08
- Votants : 08
- Absents : 00
- Exclus : 00

Date de convocation

23.04.2024

Date d'affichage

15.05.2024

Objet

Remise sur loyer GIE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOZEROY****Séance du 02 Mai 2024 à 20h00**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, Georges BALANCHE.

Absent Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Marine BINETRUY

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. MUYARD Claude, président de l'association touristique Champagnole Nozeroy Jura lui a signifié oralement le transfert des activités du GIE les Fruitières du Plateau de Nozeroy à l'association touristique début 2024.

Compte tenu des travaux en cours à la future maison de Pays, la partie vente des produits régionaux a été transférée dans la partie vente des produits d'artisanat.

De ce fait, Monsieur MUYARD a sollicité oralement une remise sur le loyer facturé au GIE depuis le début d'année. Les loyers sont facturés trimestriellement par avance. Le montant du loyer s'élève à 548.68€/trimestre. Les 2 premiers trimestres ont fait l'objet d'un titre de recette.

Après en avoir délibéré, et compte tenu de la moindre occupation du local, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de procéder à une remise totale sur le loyer du 3^{ème} trimestre 2024.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 02 Mai 2024

Le Maire

Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
Marine BINETRUY